

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 19 avril 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil présidée par madame Ghislaine Daris, mairesse de la Municipalité de Cacouna, tenue le dix-neuvième(19) jour d'avril deux mille dix-huit (2018) à 7 h 30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des séances de ce conseil.

Présences :

Danielle Gagné	#1	présente
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Benoît Thériault	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

Aucun citoyen n'est présent à l'assemblée.

Madame la mairesse Ghislaine Daris constate le quorum.

2018-04-143-1.1

1.1 Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 7 h 30 la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et madame Carole Pigeon, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

2018-04-144-2.1

2.1 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Susanne Rhéaume et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉPÔT DU PROCÈS VERBAL DU CCU
4. ADOPTION DU PROJET #2 DE LA MEUNERIE
5. ADOPTION DE LA RÉOLUTION POUR CLICSÉQR
6. ADOPTION DE LA RÉOLUTION POUR "MON DOSSIER ENTREPRISE" (MDE)
7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2018-04-145-3.1

3.1 Dépôt du procès-verbal du Comité Consultatif en Urbanisme tenue le 10 avril 2018

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le procès-verbal de la réunion tenue le 10 avril 2018, est accepté dans son entier.

2018-04-146-4.1

4.1 Adoption du projet #2 de la Meunerie

ATTENDU QU'une présentation a été déposée devant le comité du CCU le 10 avril dernier;

CONSIDÉRANT à la vue des plans remis par la CCU de la Meunerie, la conformité aux exigences demandées par le conseil municipal et le comité consultatif en urbanisme;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les plans sont acceptés comme présentés au conseil municipal;

QUE la meunerie devra compléter les travaux de la phase 1 avant de débiter les travaux de la phase 2;

QUE consultation publique aura lieu le 8 mai à 19 :00 à salle des réunions du conseil;

QUE la Meunerie devra appliquer les exigences du CCU de la réunion du 10 avril dernier qui reflètent l'accord de ce conseil.

2018-04-148-5.1

5.1 Délégation de pouvoir en regards de ClicSécur autorisant madame Carole Pigeon à signer les documents requis pour l'inscription et généralement à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin

IL EST RÉSOLUT :

QUE madame *Carole Pigeon*, directrice générale et secrétaire-trésorière, de la municipalité de Cacouna, soit autorisé à signer au nom de la municipalité de Cacouna, les documents requis pour l'inscription à *ClicSécur* et, généralement à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin;

QUE le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à *ClicSécur*;

EN CONSÉQUENCE, les administrateurs de la société apposent leur signature relativement à la résolution mentionnée ci-dessus :

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon, conseiller au poste 5
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

CONSIDÉRANT QUE tous les élus de la municipalité de Cacouna, qui ont le droit de vote relativement à cette résolution, l'ont fait signée par madame Ghislaine Daris, mairesse et représentante officielle de la municipalité de Cacouna, que ce conseil adopte cette résolution le 19 avril 2018;

Un exemplaire de cette résolution est conservé au registre des procès-verbaux de la municipalité de Cacouna et en fait partie intégrante.

2018-04-149-6.1

Adoption de la résolution pour "Mon Dossier Entreprise" (MDE)

ATTENDU QUE la municipalité de Cacouna sous son numéro d'identification # XXXXXXXXX et du NEQ #XXXXXXXXXX;

ATTENDU QUE le mot « entreprise » désigne ici la municipalité de Cacouna;

ATTENDU QUE les mots « autres entreprises » demeurent à la discrétion de la municipalité de Cacouna tant qu'à sa définition;

IL EST RÉSOLUT :

QUE madame *Carole Pigeon*, directrice générale et secrétaire-trésorière, de la municipalité de Cacouna, soit autorisé à :

- Inscrire l'entreprises aux fichiers de Revenu Québec;
- Gérer l'inscription de l'entreprise à ClicSÉCUR – Entreprise;
- Gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- Remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsables des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- Consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprises, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise, de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les élus de la municipalité de Cacouna, autorise la représentante officielle madame Ghislaine Daris, mairesse, à signer la résolution présente;

ÉTANT donné que tous les élus de la municipalité de Cacouna ont le droit de voter relativement à la résolution de la présente, la résolution est adoptée et entre en vigueur le 19^e jour d'avril 2018.

Un exemplaire de ce document est conservé au registre des procès-verbaux de la municipalité de Cacouna et en fait partie intégrante.

2018-04-150-7.1

7.1 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'advenant 7 h 40 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Ghislaine Daris
mairesse

Carole Pigeon
Directrice générale
